



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

autistes

Question écrite n° 33139

Texte de la question

Mme Martine Lignières-Cassou souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur le soutien de l'Etat aux personnes souffrant d'autisme. L'association « Pour Léa et Samy » a récemment transmis une pétition au Gouvernement afin de sensibiliser les autorités sur le problème de l'autisme et sur l'insuffisance ou l'inadaptation des moyens mis en oeuvre pour aider les personnes malades. L'association sollicite en particulier l'adoption des critères admis par l'ensemble de la communauté scientifique en remplacement de la classification française des troubles mentaux de l'enfant et de l'adolescent (CFTMEA) qu'elle juge inadaptée. Elle souhaite également que soit mis en oeuvre un diagnostic précoce qui permettra grâce à une éducation adaptée d'intégrer l'enfant autiste dans la société, à commencer par l'école, afin d'éviter la perspective de l'asile psychiatrique. En conséquence, elle lui demande de bien vouloir lui faire connaître les dispositions qu'il entend prendre pour favoriser l'intégration des personnes autistes.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Lignières-Cassou](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33139

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 février 2004, page 813